

Document de référence

Contribution des forêts et d'autres espaces boisés à la sécurité alimentaire en Méditerranée

Ce "document de référence" a été préparé par un panel d'experts dans le cadre de la réunion du Comité exécutif élargi de Silva Mediterranea, qui s'est tenu du 13 au 16 avril 2010 à Antalya, Turquie. Le panel d'experts comprenait des représentants des Etats membres du Comité de Silva Mediterranea, des organismes et réseaux de recherche, des associations de propriétaires et des organisations non gouvernementales du Bassin méditerranéen.

Pendant la Semaine forestière méditerranéenne organisée du 13 au 16 avril 2010 à Antalya (Turquie), de nombreux experts de pays voisins et d'organisations internationales se sont retrouvés. Après avoir souligné les caractéristiques majeures des contextes environnementaux, sociaux et économiques dans lesquels les forêts et autres terres boisées évoluent à présent, ils ont redigé des propositions à soumettre à l'Union pour la Méditerranée (UPM) avec, pour objectif, une meilleure intégration de la gestion durable des forêts et autres terres boisées méditerranéennes dans les programmes prioritaires de l'Union, afin de garantir la sécurité alimentaire et le développement durable dans les régions rurales de l'Union.

Contexte institutionnel

Depuis sa création le 13 juillet 2008, l'Union pour la Méditerranée a toujours exprimé son engagement en faveur du développement social, économique et environnemental des zones rurales, particulièrement par rapport à la sécurité alimentaire. Les forêts et autres terres boisées font partie intégrante de ces zones. Une réunion des ministres de l'Agriculture de l'UPM était initialement programmée pour le mois de juin 2010 au Caire (Egypte)¹.

Le comité **Silva Mediterranea**, organisme statutaire de la FAO avec compétence sur les questions forestières méditerranéennes, a été officiellement créé en 1948 sous l'égide des trois comités directement en prise avec la Méditerranée : le Comité européen de la Forêt, le Comité du Proche-Orient de la Forêt et le Comité africain de la Forêt et de la Faune. Silva Mediterranea regroupe 27 pays membres dont les territoires appartiennent en totalité ou en partie au bassin méditerranéen,

1 - Cette conférence ministérielle a été reportée dans un premier temps du 15 au 16 juin 2010 à début novembre 2010 (puis à nouveau reportée à une date ultérieure)

Semaine forestière méditerranéenne d'Antalya

ou dont l'économie forestière, agricole ou pastorale est étroitement liée aux économies des pays de ce bassin. Le Comité s'est toujours efforcé de développer la coopération entre les pays du bassin méditerranéen afin de prendre à bras le corps les problématiques telles que les feux de forêt, l'adaptation aux changements climatiques et la gestion durable de la forêt.

L'Institut européen des forêts (EFI), à travers son antenne méditerranéenne **EFIMED**, vise à répondre au besoin d'informations de nature scientifique, à la fois dans la prise de décision et la conception des politiques. Ce besoin implique l'augmentation des capacités de recherche forestière actuellement disponibles dans la région méditerranéenne. A travers une large consultation, EFIMED a élaboré l'Agenda de Recherche sur les Forêts Méditerranéennes pour la période 2010-2020, ce qui constitue une vision commune, par plus de 100 experts provenant de 15 pays méditerranéens, sur les enjeux émergents associés aux forêts méditerranéennes et leurs modes de gestion, comme sur les principaux axes prioritaires de recherche pour répondre à ces challenges.

Le **Plan Bleu** pour l'environnement et le développement en Méditerranée, centre d'activités régional du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du PNUE, intègre les problématiques liées aux surfaces arborées dans son programme d'études à venir, ainsi que dans le suivi de la Stratégie méditerranéenne de développement durable.

L'Association Internationale Forêts Méditerranéennes (**AIFM**), fondée en 1996, rassemble des personnes de la plupart des

pays du pourtour méditerranéen dans le but d'élaborer une vision partagée et de conduire des expériences pilotes sur la gestion durable des forêts, des zones boisées et autres espaces naturels. L'AIFM développe un réseau de collaboration. Entre autres, l'AIFM a mené le projet « Problématique de la forêt méditerranéenne » (2000-2002, Interreg IIC) qui a conduit à la Déclaration de Marseille. Ensuite, cette ONG a diffusé la connaissance et les résultats de ces initiatives de partage et favorisé le plaidoyer aux niveaux régionaux, nationaux, européens et méditerranéens.

Le **CIHEAM**, le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes, créé en 1962, est un organisme intergouvernemental qui regroupe 13 pays du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie). Le CIHEAM est composé d'un Secrétariat général basé à Paris et de quatre Instituts agronomiques méditerranéens situés à Bari (Italie), La Canée (Grèce), Montpellier (France) et Saragosse (Espagne). Dans la continuité de ces trois principales missions (enseignement, recherche et coopération), il est aujourd'hui reconnu comme autorité dans son domaine de compétence : agriculture, alimentation et développement rural méditerranéens.

Le **WWF** (World Wildlife Fund for Nature) est actif en Méditerranée grâce à son bureau à Rome qui gère son programme méditerranéen, et un réseau de cinq bureaux nationaux en France, en Italie, en Espagne, en Grèce et en Turquie qui, ensemble, ont développé une initiative méditerranéenne. Avec ses partenaires, le WWF contribue à la conservation, à la gestion durable et à la restauration des paysages forestiers/terrestres, tout en prenant en compte les problématiques et les besoins liés aux marchés, aux politiques et au renforcement des capacités. Le WWF a organisé, en collaboration avec l'IUCN, une conférence à Athènes (Grèce) en avril 2008, qui a conduit à la Déclaration d'Athènes et à une publication commune, avec la FAO, sur l'adaptation des forêts méditerranéennes au changement climatique.

ARCMED (2007), association de propriétaires privés forestiers en Méditerranée, fédère les associations de propriétaires forestiers régionales et nationales du nord de la Méditerranée (Espagne, France, Grèce,

Photo 1 :
Les participants
de la première
Semaine forestière
méditerranéenne
d'Antalya



Italie). Elle travaille en proche collaboration avec la Confédération européenne des propriétaires forestiers privés pour défendre et promouvoir les intérêts et les valeurs des forêts privées, développer la formation et l'enseignement, promouvoir et soutenir la gestion durable des forêts, structurer le secteur forestier privé au nord du Bassin méditerranéen, accélérer le renforcement de capacités à travers la promotion et le support des associations de propriétaires privés, et de favoriser les collaborations entre les organisations et institutions aux intérêts proches.

Le Réseau méditerranéen des forêts modèles (RMFM) est un groupement d'organisations de gouvernance qui, depuis 2008, s'efforce de faire appliquer le concept de la forêt modèle en Méditerranée. Puisque ce concept a fait ses preuves, à travers son utilisation dans la plupart des régions du monde pour son intégration des différentes valeurs et usages des territoires forestiers et puisqu'il met en application des modalités innovantes de gouvernance pour la construction d'une vision commune et l'usage approprié des connaissances disponibles, les territoires impliqués auprès du Réseau méditerranéen fournissent le cadre pour le test de ces nécessaires nouvelles approches.

Les **administrations et agences forestières et environnementales de plusieurs pays**, régions ou départements de la Méditerranée ont exprimé depuis longtemps leur préoccupation majeure pour l'intégration des forêts et des écosystèmes terrestres dans les systèmes de gestion et d'utilisation du sol durables de leurs territoires. Un forum régional intitulé "Le secteur forestier et le développement durable en Méditerranée : défis, politiques, gouvernance" a eu lieu à Rabat du 24 au 26 novembre 2005. Il a été organisé par le gouvernement du Royaume du Maroc et la FAO, avec le soutien du Plan Bleu et de l'AIFM. La plupart des ses conclusions ont été prises en compte et intégrées dans ce document.

Contextes environnemental, social et économique

Depuis des millénaires, en Méditerranée, les forêts et autres terres boisées ont évolué sous l'influence conjuguée des facteurs de l'environnement naturel, tels que le relief,

Composition du groupe de rédacteurs

Le panel d'experts ayant participé à la rédaction de ce document de référence comprenait :

- Membres de la FAO - Comité exécutif élargi de Silva Mediterranea (organe statutaire de la FAO), comprenant des représentants des Etats membres (Bulgarie, France, Maroc, Turquie) et les coordinateurs des groupes de travail (Italie, Portugal, Maroc et Bulgarie)
- FAO - Secrétariat de Silva Mediterranea
- Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée (UNEP/MAP)
- EFIMED, bureau méditerranéen de l'Institut forestier européen (EFI)
- Association Internationale Forêts Méditerranéennes (AIFM)
- Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)
- WWF (World Wide Fund for Nature), bureau méditerranéen et WWF Turquie
- ARCMED, Association des propriétaires forestiers privés méditerranéens et CEPF (Confédération des propriétaires forestiers privés européens)
- GTZ, Agence allemande technique de coopération pour le développement
- Réseau méditerranéen des forêts modèles (MMFN)

les sols, le climat, et les activités de l'homme. Les civilisations qui se sont succédé autour de la Méditerranée ont transformé et modelé tous les constituants de leurs territoires, y compris les forêts et autres terres boisées.

Depuis l'Antiquité, ces étendues boisées ont fourni de multiples ressources (cueillette, pacage et fourrage pour les troupeaux, bois de chauffage, bois d'œuvre, liège, cheptel...), non seulement aux populations rurales, mais également aux citadins, au commerce et à l'industrie. Les images stéréotypées de la forêt ne correspondent absolument pas à la réalité méditerranéenne. En effet, un des traits qui définit la forêt méditerranéenne est sa capacité à se prêter à de multiples usages. Un aspect particulièrement important est le rôle joué par les troupeaux : dans les systèmes agraires traditionnels, le bétail trouve la majeure partie de sa nourriture dans les forêts ou dans d'autres espaces naturels (*saltus*), et fertilise les terres cultivées avec l'azote et le phosphore contenu dans ses excréments.

L'époque moderne a vu un développement exponentiel de l'urbanisme, de l'industrialisation, du transport à bas prix sur les grandes distances, et la concurrence de toutes les régions de la planète sur les marchés. Ces bouleversements dans l'utilisation des terres ont entraîné une série de ruptures

dans l'utilisation de la forêt et autres terres boisées méditerranéennes, ainsi que dans la nature des biens et des services que l'on attend d'elles.

Dans les pays du nord du bassin méditerranéen, les usages traditionnels ont peu ou prou disparu. Du fait de la dynamique naturelle de la végétation ligneuse, des forêts et des "matorrals" ont envahi de larges étendues de terres agricoles ou pastorales abandonnées. En conséquence, le risque de feux de forêt a considérablement augmenté.

Par contre, dans les pays des pourtours sud et est du bassin méditerranéen, de nombreuses populations rurales pauvres sont obligées, pour leur survie, de maintenir une pression démesurée sur les territoires boisés. De telles activités entraînent un risque accru de détérioration de la couverture végétale, d'érosion, de désertification et d'une perte de la biodiversité. La voie la plus efficace pour combattre ces risques est de réduire la pauvreté.

Au Nord, comme au Sud et à l'Est, les populations urbaines et les touristes manifestent, dès maintenant, d'autres types d'attente pour ces forêts et espaces naturels. De telles attentes sont souvent la source de conflits, soit entre des usagers dont les activités ne sont pas compatibles, soit avec les propriétaires terriens. Un besoin évident est donc apparu de modifier les droits et les usages de la propriété et de mettre en place de nouveaux procédés de gouvernance.

Pendant longtemps, les "services écologiques" fournis par les surfaces boisées (préservation des sols et de l'eau, diversité bio-

logique de la flore et de la faune, tampon climatique) ont été considérés comme la conséquence normale d'une gestion éclairée de la forêt. D'ailleurs, les administrations forestières de différents pays méditerranéens ont déjà entrepris des actions ciblées pour la reforestation, la protection des sols, la restauration des paysages, la lutte contre la désertification et l'érosion, la gestion des bassins versants et la protection d'espèces rares ou menacées. Néanmoins, la prise de conscience et la sensibilisation sont très récentes concernant la valeur économique de ces services, la nécessité de les gérer de manière durable et, plus particulièrement, dans le cadre des conventions internationales contre la désertification (UNCCD) et pour la conservation de la biodiversité (UNCBD).

En ce qui concerne la valeur économique globale des terres boisées méditerranéennes, il est important de remarquer que la production des biens marchands et non-marchands, des biens pour l'autoconsommation, ainsi que la sauvegarde de la capacité de fournir des services environnementaux, équivaut à la création d'emplois (Cf. Fig. 1). De tels "jobs" génèrent des revenus directs (biens et services marchands), de la rémunération cachée (autoconsommation), des revenus indirects à travers les produits induits ou dérivés (services liés au tourisme, augmentation de la valeur des propriétés).

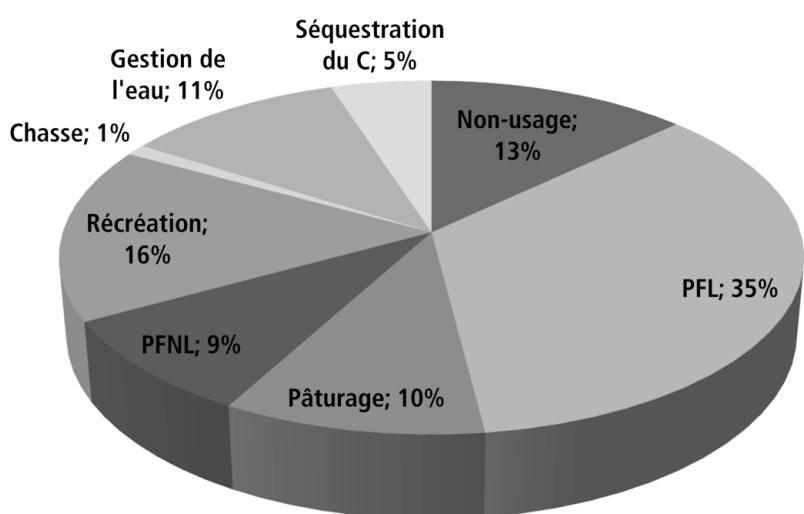
L'impact des changements climatiques sur les écosystèmes et les sociétés sera plus drastique en Méditerranée qu'ailleurs dans le monde : on s'attend à une augmentation de la température en Méditerranée plus grande que la moyenne planétaire (particulièrement en été) et la pluviométrie devrait diminuer d'environ 20% avant la fin du siècle. Dès à présent, 7% de la population mondiale vit autour du bassin méditerranéen, mais la région ne dispose que de 3% des ressources mondiales en eau. Aussi, la région compte 60% des pays du monde ayant un déficit hydrique, c'est-à-dire moins de 1 000 m³/hab/an. De plus, les prévisions sur des bases scientifiques, laissent craindre qu'en 2025 jusqu'à 63 millions d'habitants des pays de la Méditerranée manqueront d'eau (avec moins de 500 m³/hab/an).

Dans un tel contexte, les forêts méditerranéennes constituent l'infrastructure écologique la plus importante de la région. Ces forêts abritent 25 000 espèces floristiques, dont 50% sont endémiques, et jouent un rôle

Fig. 1 :

Composition de la valeur économique totale des forêts méditerranéennes
Source Merlo & Croitoru
2005

PFNL: produits forestiers non ligneux ;
PFL: produits forestiers ligneux ;
non-usage : valeurs de legs et d'existence



clé dans la résilience et l'adaptabilité des écosystèmes. Les forêts constituent la disponibilité des deux ressources les plus précieuses dans la région : l'eau et les sols.

Les menaces que fait peser le changement climatique planétaire, ont provoqué toute une série de contraintes sur les activités liées aux surfaces boisées, contraintes qui sont radicalement nouvelles. Il y a peu de temps encore, on pouvait toujours compter sur la remarquable résilience des écosystèmes méditerranéens, qui leur assurait une auto-régénération, après des périodes de perturbations sévères. De même, on pouvait compter sur l'expérience et la sagesse des gestionnaires publics et privés. Selon les divers scénarios mis au point par le GIEC, la région méditerranéenne doit faire face à une augmentation très importante de l'aridité de son climat. La réponse des écosystèmes reste difficile à prévoir, mais incontestablement, il y aura un risque sensiblement accru de feux de forêt, de désertification et de perte de la biodiversité. De plus, de nouvelles contraintes menacent les exploitants agricoles, en particulier le manque de ressources en eau. La gestion des forêts et des espaces naturels devra être très prudente, car nous ne savons pas où situer les seuils de résistance des écosystèmes au-delà desquels une détérioration irréversible se produirait.

Il est de plus en plus admis que la gestion durable des terres doit se fonder sur une bonne gouvernance dont les principes de base sont : subsidiarité, dévolution de l'autorité, évaluation avant et après, responsabilité et acceptation d'obligations, implication de tous les acteurs et de tous les publics concernés. Ces principes sont relativement simples à affirmer, mais ils ne sont pas aisément mis en application : il existe souvent de nombreux obstacles administratifs, réglementaires et même psychologiques et sociologiques qui entravent leur mise en pratique.

Leur mise en œuvre effective exige de la recherche, de la formation et de l'information. Ces caractéristiques sociales et économiques de la région méditerranéenne et la nature des difficultés que l'on y rencontre depuis longtemps expliquent que la région est souvent en avance par rapport à d'autres régions du monde dans la gestion durable de ses territoires, y compris la forêt. De plus, concernant ces questions, quelques pays de la rive Sud sont en avance sur ceux de la rive Nord. L'intérêt même de la coopération internationale y est ainsi plus pertinent.

Principes d'action

Un plan d'action dans le cadre de la programmation de l'UPM serait envisageable afin de développer la gestion durable de la forêt et autres terres boisées, en tant que partie intégrante de la gestion durable des territoires ruraux des pays méditerranéens. De telles actions concerneront plusieurs dimensions et différents niveaux.

Les dimensions environnementale, sociale et économique constituent les trois piliers traditionnels de la gestion durable et il est primordial de les intégrer, toutes les trois, dans toute action entreprise, vu non seulement l'état actuel de tels espaces mais aussi, en considérant leur évolution prévisible qui reflétera les effets conjugués de facteurs naturels et de l'activité humaine.

Les différents niveaux concernés par ce plan d'action sont ceux de la recherche et du développement, du renforcement des capacités, et du partage des connaissances et de l'information.

Pour ce qui est de la recherche, il y a encore de grandes lacunes dans notre connaissance du fonctionnement normal des "éco-socio-systèmes" des forêts et autres terres boisées. Et notre manque de connaissances est encore plus grand quant à la réaction ou la (non-)adaptation de ces systèmes face à des changements relativement rapides de leur environnement, qu'ils soient d'ordre climatique, social ou économique. Le Plan stratégique de recherche sur les forêts méditerranéennes 2010-2020 (MFRA) permet d'apprécier assez bien l'état actuel de la recherche ainsi que des besoins.

Il paraît essentiel, donc, de poursuivre la recherche et le développement dont les activités prendront des formes variées : opérations pilotes, ateliers régionaux, projets centrés sur une zone, études prévisionnelles de territoire... Les caractéristiques déterminantes de telles actions doivent, tout d'abord, être ancrées dans un territoire donné (un territoire étant défini comme une entité constituée de sa superficie, de ses terres et des gens qui y habitent, travaillent ou y assurent des contributions significatives). Ensuite, l'approche doit être participative afin d'impliquer les acteurs et toutes personnes qui s'estiment concernées dans l'élaboration d'une vision partagée du territoire et ses problèmes et par la mise en place et la gestion de projets communs. Les résultats de

ces activités seront mis en commun de manière à constituer, par leur accumulation, un capital mutualisé de connaissances.

Pour constituer, à partir des actions de recherche et de développement, un tel capital de connaissances partagées, il est nécessaire de mettre en place des procédés appropriés qui permettront, premièrement, la revue et l'analyse en commun de l'expérience acquise et deuxièmement, la dissémination de toutes les conclusions par la voie de publications, forums, congrès, modules d'information, bases de données, manuels techniques, guides et conseils de bonnes pratiques, cours de formation avancée ou technique...

Propositions d'actions

Les propositions qui figurent dans les paragraphes ci-dessous correspondent à des thématiques qui ont déjà fait l'objet d'une attention ciblée, sous des formes variées, dans divers documents, notamment ceux émanant de la FAO, d'EFIMED, du Plan Bleu et de l'AIFM.

Le premier défi est de développer, dans le contexte du changement climatique, une stratégie intégrée pour la gestion durable de la forêt et autres terres boisées en tant que partie intégrante du développement durable des territoires ruraux des pays méditerranéens. Pour y parvenir, il est nécessaire de mobiliser tous les acteurs concernés autour de la Méditerranée. De ce fait, il faut organiser un congrès de haut niveau sur la forêt et autres terres boisées, vers lequel il faudra attirer les acteurs des différents secteurs. L'autre sphère d'action consiste à conforter la mise en œuvre du Plan stratégique de recherche sur les forêts méditerranéennes 2010-2020) à travers un dispositif ERA-NET¹.

La réaction future des écosystèmes boisés confrontés à des changements climatiques n'est pas bien connue. Il est souvent admis que l'augmentation de la température moyenne annuelle de 1°C pourrait causer le déplacement des aires de répartition de beaucoup de plantes, 200 kilomètres vers le nord, ou de la même façon, 200 mètres plus haut en altitude. Mais une telle estimation est très brute et, en réalité, de multiples facteurs entreront en jeu. Afin d'aider au mieux ces écosystèmes à la meilleure adaptation possible, surtout par une foresterie appro-

priée, nous devrons améliorer de manière considérable nos connaissances dans un large spectre de disciplines allant de la physiologie des plantes jusqu'à l'écologie des paysages, en pratiquant la recherche fondamentale et l'observation systématique.

Des réseaux européens pour le suivi de la santé et de l'écologie des forêts fonctionnent depuis plusieurs années. Il serait souhaitable de les renforcer et de les généraliser dans tous les pays du bassin méditerranéen.

Les agents d'administrations forestières du pourtour méditerranéen sont de plus en plus conscients que, au-delà de leurs rôles traditionnels de techniciens (gestion forestière, reforestation, restauration des sols, gestion de bassins versants...) et de gardiens de la loi, ils ont à endosser de nouvelles responsabilités en tant que facilitateurs, agents de développement, voire médiateurs territoriaux. Or, la formation initiale des ces personnels ne les a que très rarement préparés à ces tâches nouvelles. Participer aux actions pilotes et partager les connaissances à travers les réseaux méditerranéens constituent des voies privilégiées pour le renforcement des capacités globales, non seulement des agents forestiers mais, aussi, des agents de développement territoriaux. Ainsi, ils seront mieux à même de jouer leur rôle d'acteurs efficaces dans l'intégration des forêts et des écosystèmes naturels dans le développement durable des territoires.

Les thèmes au cœur de ces actions de recherche et de développement varieront très largement d'une région à l'autre. Au Nord, ils seront focalisés essentiellement sur les "services environnementaux" et les attentes des citadins. Au Sud et à l'Est, les thèmes prioritaires seront le développement rural et agricole, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Dans tous les contextes, les aspects les plus importants inclueront l'évaluation en termes économiques des usages, des biens et des services, autant non-marchands que marchands, ainsi que, dans certains cas, la dimension légale, particulièrement par rapport à la délimitation précise des propriétés et aux droits des usagers. Souvent, en première ligne, la gouvernance, c'est-à-dire l'adoption de procédés permettant à tous les acteurs de participer à la mise au point de la stratégie globale et à des projets précis, y compris dans le financement, la gestion et l'évaluation de ceux-ci.

L'équilibre agro-sylvo-pastoral est un enjeu très important : depuis des millé-

1. L'objectif du programme ERA-NET au titre du 7^e programme cadre de recherche de la Commission européenne est de développer et de renforcer la coordination des programmes de recherche nationaux et régionaux grâce à la fourniture d'un cadre pour les acteurs chargés de la mise en œuvre des programmes de recherche publics afin de coordonner leurs activités, par exemple en développant des activités conjointes ou solidaires à travers des appels à propositions conjoints transnationaux.

Dans le cadre du programme ERA-NET, il revient aux autorités nationales et régionales d'identifier les programmes de recherche qu'ils souhaitent coordonner ou ouvrir mutuellement.

naires, les forêts méditerranéennes et d'autres espaces boisés ont joué un rôle crucial dans l'alimentation des troupeaux. Il semblerait qu'aujourd'hui, là où ce rôle perdure, il a été radicalement transformé. La taille des troupeaux a augmenté, souvent de manière significative, mais seulement une part réduite de leur nourriture provient toujours de la végétation naturelle (proportion très variable selon la région, probablement entre 10 et 50%) ; la proportion majoritaire provenant de résidus agricoles et de compléments alimentaires achetés, souvent importés. En parallèle, une forte différenciation sociale s'est développée de manière frappante, avec de riches « capitalistes », souvent des urbains possédant de très grands troupeaux, et de bergers ou éleveurs pauvres des zones rurales. Les nouveaux systèmes d'élevage ont, d'une manière générale, remplacé le traditionnel mode de vie nomade, avec l'abandon concomitant des pratiques ancestrales du pastoralisme ; il en résulte un manque de régénération et une désertification accrue. Pour la plupart, de telles situations sont mal comprises et devraient faire l'objet prioritaire des activités de recherche et développement. Il faudrait que les études portent non seulement sur la gestion des terres pastorales et les ressources naturelles mais, aussi, sur les voies de production et de mise en marché des productions végétale et animale (produits forestiers ligneux et non-ligneux) ainsi que sur le développement territorial dans ces zones qui comptent parmi les plus pauvres.

D'autres nouveaux thèmes de recherche émergeront sûrement à partir des questions soulevées au sein des actions de recherche et de développement. Ainsi, la conservation de la biodiversité s'avère être un thème fondamental puisque la Méditerranée est un *hot spot* de la biodiversité mondiale. C'est un fait que certains usages peuvent favoriser la biodiversité à condition d'être pratiqués modérément ; pratiqués à l'excès, ils deviennent catastrophiques. Le pacage en forêt en est un bon exemple, la récolte de la biomasse forestière pour l'énergie un autre. Tant que ces pratiques restent modérées, elles peuvent contribuer à la prévention des feux de forêt, à l'ouverture des paysages et à la constitution de milieux favorables à la faune. Mais dès qu'elles dépassent une certaine limite, elles provoquent la détérioration de la couverture végétale, l'érosion des sols et une perte de la biodiversité. En effet, les actions



de recherche et de développement devraient bénéficier d'échanges mutuels grâce à un va-et-vient continu entre elles. La coopération internationale a pour rôle indispensable de créer les conditions pour faciliter et optimiser ce dialogue.

Dans le cadre des activités opérationnelles, un investissement dans des mesures de défense contre les feux de forêt peut représenter une occasion importante pour coopérer. Le risque que de tels incendies éclatent augmentera certainement du fait du changement climatique planétaire. Or, la collaboration dans la prévention et la lutte contre les feux de forêt a déjà été expérimentée d'une façon très positive, essentiellement entre régions et pays voisins. Une telle collaboration pourra être étendue dans le cadre des programmes de l'UPM et aller jusqu'à la constitution d'une flotte commune d'intervention, en particulier aérienne (bombardiers d'eau, hélicoptères), mise en pratique avec des procédures d'échange collectivement approuvées, ou le regroupement des formations pour la lutte contre les incendies et plus spécifiquement pour la gestion et la prévention des feux de forêt.

Photo 2 :
La forêt de *Pinus brutia* visitée lors de la tournée de la Semaine forestière méditerranéenne d'Antalya
© D. Afxantidis

Bibliographic references

- AIFM (Bonnier J. & Poulet D.), 2006. Les acquis du projet RECOFORME "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne" (Interreg IIIB Medocc). 57 p.
- AIFM (Bonnier J. & Poulet D.), 2002. The problem of the Mediterranean Forest (Interreg IIC project, including the Marseille Declaration on Mediterranean Forests). Ed. *Forêt Méditerranéenne* hors-série n°1, 191 p.
- EFIMED, 2009. A Mediterranean Forest Research Agenda – MFRA (2010-2020). 31p.
- FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations). 1992. The Role of Forestry in combating desertification, FAO Conservation Guide 21, Rome.
- FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations). 2005. Promoting Regional Cooperation in arid zone forestry in arid and sub-humid zones of Africa. Forestry Department Report, Rome.
- Mansourian, S, *et al.* 2006. Forests in arid zones : issues, priorities and ideas for joint action. FAO background paper prepared for discussion during the side event on "Arid zone forests' contributions to biodiversity conservation, Combating desertification and sustainable livelihoods", held at the 13th World Forestry Congress, October 2009 (Buenos Aires, Argentina).
- Montgolfier (de) J, 2002. *Les espaces boisés méditerranéens – situation et perspectives*. Ed. ECONOMICA collection les fascicules du Plan Bleu n° 12, 208 p.
- Montgolfier, (de) J, 2007. Espaces forestiers méditerranéens et développement durable, Synthèse du forum de Rabat (Plan Bleu / AIFM). *Forêt Méditerranéenne*, t. XXVIII, n° 1, pp. 41-46.
- Plan Bleu, 2005 (Benoit G. & Comeau A. Ed.). Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'Environnement et le Développement – Ed. de l'Aube, diffusion Seuil – 432p. (traduit en anglais : A Sustainable Future for the Mediterranean – The Blue Plan's Environment and Development Outlook - Ed. Earthscan – 464 p.
- Regato, Pedro.2008. Adapting to Global Change : Mediterranean Forests. Malaga, Spain : IUCN Centre for Mediterranean Cooperation. Edited by IUCN, WWF and FAO. 254 p.

Papier de position¹ Contribution des forêts et autres terres boisées à la sécurité alimentaire en Méditerranée

La forêt méditerranéenne et autres terres boisées contribuent de manière significative à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire par la fourniture de multiples biens et services tels que l'approvisionnement en eau, la protection des sols, l'utilisation des pâturages, la conservation de la biodiversité, l'approvisionnement en énergie et en bois ainsi qu'en produits forestiers non ligneux.

Dans le contexte actuel de changement climatique et d'augmentation des autres pressions humaines, des investissements dans la lutte contre la déforestation et la gestion durable des forêts sont des questions essentielles pour la fourniture durable de ces biens et services menacés par la sécheresse, les incendies de forêt, l'érosion, la désertification, les ravageurs et les maladies émergentes.

Une meilleure coordination intersectorielle et inter-institutionnelle avec la participation des communautés locales et autres parties prenantes est nécessaire pour favoriser l'intégration des secteurs de l'agriculture, du pastoralisme, de la foresterie, de l'eau, de l'énergie et les autres secteurs d'utilisation des terres aux niveaux des politiques, de la recherche et des gestionnaires.

Sur la base des résultats de la réunion ministérielle sur le changement climatique et la sécurité alimentaire qui s'est tenue à Istanbul le 8 mars 2010 et des recommandations de la Semaine de la forêt méditerranéenne qui s'est tenue à Antalya du 13 au 16 avril 2010 avec les experts et les organisations internationales de la région,

Nous, Ministres, recommandons :

- de développer une stratégie intégrée pour la gestion durable des forêts méditerranéennes et autres terres boisées pour assurer la fourniture de biens et services environnementaux liés à la sécurité alimentaire,
- de mettre en œuvre l'agenda de recherche pour les forêts méditerranéennes pour la période 2010-2020 en développant un projet régional ERA-NET,
- d'organiser une conférence de haut niveau sur les forêts méditerranéennes avec toutes les parties prenantes en 2012 pour développer une vision partagée sur cette stratégie régionale intégrée.

1 - Prise de position qui devait être soumise à la Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur la Sécurité Alimentaire, l'Agriculture et le Développement Rural, initialement prévue les 15 et 16 juin 2010, au Caire en Egypte.